

Clamart (Seine)

XXXXXX

15 octobre 1957

I, avenue René Saunier XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

RUBEN
Cher ami,

Rentré de vacances depuis deux jours, je trouve, ce matin même, et encore par le plus grand des hasards, le numéro d'Esprit qui contient la Chronique que vous avez bien voulu consacrer à mon livre. Je dois repartir, à la fin de cette semaine, jusqu'à la fin de ce mois, et une foule de questions aussi petites qu'urgentes ne me laissent pas une heure à moi. Je dois donc avouer, pour commencer, que je n'ai pas pu étudier, comme il le mérite, votre bel article. Mais je voudrais pas attendre une minute avant de vous en remercier de la façon la plus chaleureuse avant de vous dire combien m'a touché cette preuve d'intérêt, de patience, de compréhension, de bonne volonté philosophique. Ne voyez pas dans ce remerciement l'accomplissement d'un geste rituel: prenez, je vous en prie, au pied de la lettre ce que je viens de dire de ma reconnaissance.

Il me faudra attendre une semaine ou deux avant de pouvoir lire votre texte sérieusement, à ce sérieux auquel il a droit. Aussi devrai-je me contenter de quelques remarques rapides aux sujet de vos objections (dont je vous remercie tout particulièrement). Pour le moment, je pense que des réponses satisfaisantes ne sont pas impossibles. Tout à fait d'accord si vous demandez que l'individu ne soit pas caractérisé par la seule violence; j'ajouterai seulement qu'il s'agit ici, non de l'individu en sa totalité, dans toute sa rondeur, si vous me passez cette expression, mais de l'individu tel qu'il se montre sous l'angle de la politique: à ce niveau, l'individu n'est individu (et non "rôle") que dans la mesure où il ne coïncide pas avec son "rôle" et se montre ainsi arbitraire - d'un arbitraire que la politique peut et doit reconnaître, à la seule condition qu'il ne contredite pas aux exigences de l'universalité concrète, mais dont la politique n'a pas à s'occuper (les gouvernements qui s'intéressent à la vie personnelle de leurs citoyens s'inquiètent beaucoup - ils devraient se contenter de créer les conditions nécessaires d'une telle vie). La morale de l'individu ne s'épuise pas dans celle du citoyen: peut-être l'est-elle même pas une morale du faire et de l'action, ou ne l'est-elle pas exclusivement. - Quant au second point, celui du formalisme, j'hésiterai probablement davantage - je n'en suis pas encore sûr - avant de céder du terrain. L'Etat est forme, mais forme réelle et agissante, et dans laquelle la violence et ses conflits prennent conscience d'eux-mêmes, une forme aristotélicienne, non une forme abstraite. Peut-être n'est-ce pas un différend (le terme est trop fort) vient-il aussi en partie du fait que vous rapprochez davantage Etat et Gouvernement que je n'aurais l'habitude à le faire: je parlerais plus volontiers d'un gouvernement violent que d'un Etat violent.

Vous voyez que votre Chronique m'entraîne plus loin que je m'atais proposé d'aller pour cette fois: nouvelle preuve de ma reconnaissance

(dans les deux sens du mot) ! Mais il vaut mieux que je m'arrête, pour m'accorder un temps de vraie réflexion. Laissez-moi donc terminer, mais terminer sur un coup. Je serais extrêmement heureux si vous trouviez le temps pour un entretien en vive voix sur ces problèmes qui me tiennent à coeur et qui - je viens d'en recevoir la plus forte des démonstrations - ne vous laissent pas froid. Vous me feriez un très grand plaisir si, au début du mois prochain, vous vouliez me faire signe, le plus simplement par un coup de téléphone au début de la matinée (sauf lundi et vendredi, mes journées lilloises), afin que nous puissions convenir d'un rendez-vous.

Merci encore, et croyez, cher ami, à mes sentiments les plus sympathiques.

Propriété de l'Institut Eric Weil, Université Lille - Propriété de l'Institut Eric Weil, Université Lille - Propriété de l'Institut Eric Weil, Université Lille - Propriété de l'Institut Eric Weil, Université Lille - Propriété de l'Institut Eric Weil, Université Lille